

////////////////////////////////////  
**Instructions pour la traduction jurée d'un diplôme / certificat d'études en vue d'une  
demande d'équivalence auprès de NARIC-Vlaanderen.**

## 1. Introduction

Les personnes qui soumettent une demande d'équivalence auprès de NARIC-Vlaanderen et qui sont titulaires de diplômes qui n'ont pas été rédigés en néerlandais, africains, français, allemand ou anglais, doivent joindre une traduction **jurée (officielle)**. **Ce document doit être traduit par un traducteur qui a prêté serment devant un tribunal belge**. Nous avons défini certaines exigences pour ces traductions afin de rendre le traitement des dossiers aussi efficace que possible. Si la traduction n'est pas conforme à ces instructions, nous vous demanderons de la faire adapter.

## 2. Interprétations de titres de diplôme

NARIC-Vlaanderen demande aux traducteurs de ne pas baser la traduction du diplôme sur le système éducatif flamand. Cela crée parfois des attentes injustifiées pour le demandeur.

## 3. Diplômes en alphabet latin

Si le diplôme est rédigé en caractères latins, NARIC-Vlaanderen demande de mentionner le titre du diplôme à la fois dans la langue originale et traduit. Le titre comprend à la fois le nom du document (p. ex. diplôme, certificat) et le grade obtenu (p. ex. bachelor en soins infirmiers).

Sur la traduction d'un diplôme en alphabet latin :

[TITRE DIPLÔME EN LANGUE ORIGINALE]  
[TITRE DIPLÔME EN TRADUCTION]

## 4. Diplômes en alphabet non latin

Si le diplôme n'est pas rédigé en alphabet latin, NARIC-Vlaanderen demande de traduire le titre du diplôme. Le titre comprend à la fois le nom du document (p. ex. diplôme, certificat) et le grade obtenu (p. ex. bachelor en soins infirmiers).

Sur la traduction d'un diplôme en alphabet non latin:

[TITRE DIPLÔME EN TRADUCTION]

## 5. Contact

Si vous avez des questions sur ces directives, veuillez contacter NARIC-Vlaanderen à l'adresse [naric@vlaanderen.be](mailto:naric@vlaanderen.be)